

Appel à communication

8^e congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat

À la Haute école de gestion (HEG) de Fribourg

Du 22 au 25 octobre 2013

22 octobre : consortium doctoral et journée de la recherche

23 au 25 octobre : congrès de l'AEI

L'écosystème entrepreneurial : enjeu(x) pour l'entrepreneur

NOUVEAU : communications en anglais acceptées

NEW : English papers are welcome

*

NOUVEAU : papiers courts – sessions interactives

NEW : short papers – interactive sessions

A l'occasion du congrès de l'académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation qui se tiendra à Fribourg en 2013, nous aimerions proposer la thématique **de l'écosystème entrepreneurial**.

Le développement économique est le résultat d'un processus entrepreneurial complexe. L'entrepreneuriat peut être stimulé lorsque les besoins des entrepreneurs trouvent un soutien à différents niveaux. Un tel environnement encourage alors l'innovation et la création de nouvelles entreprises, et permet l'interaction entre différents acteurs.

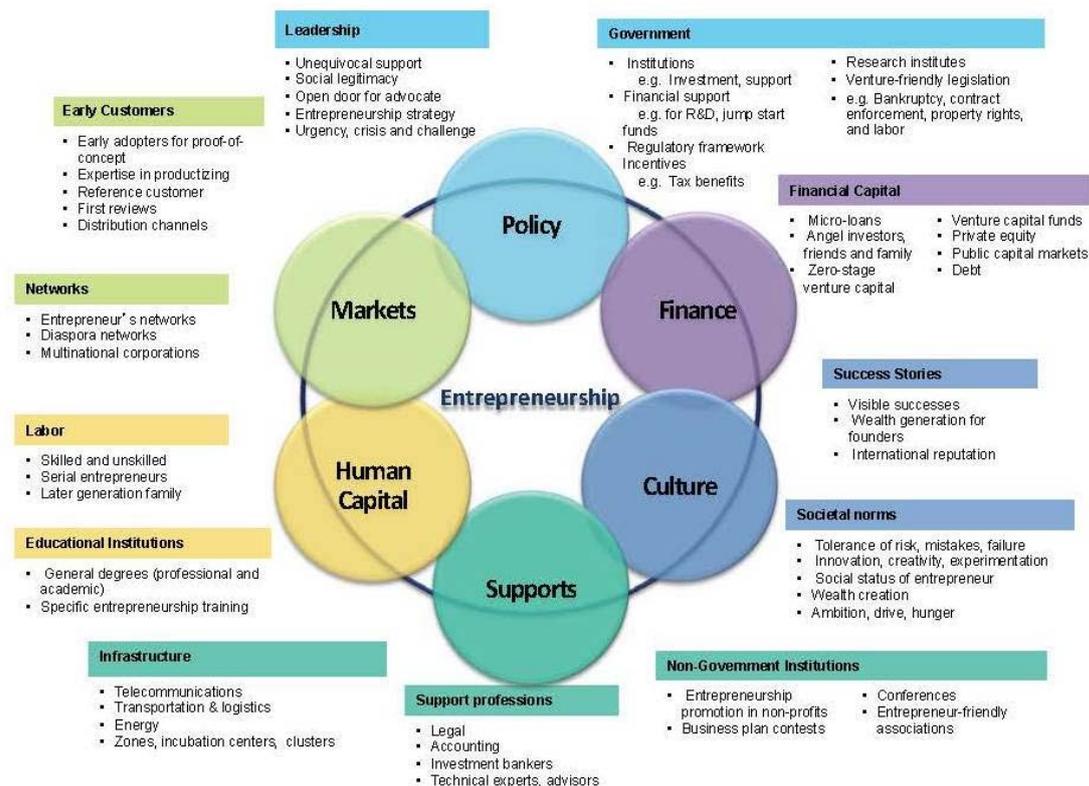
Des travaux ont pu montrer que les chercheurs ont eu tendance à se concentrer sur la personne de l'entrepreneur individuel, et parfois à sous-estimer l'action des multiples

acteurs (privés et publics) qui facilitent la création d'écosystèmes entrepreneuriaux performants. (Van de Ven, 1993).

Le développement d'une communauté exige plus que le développement d'entreprises : il y a aussi besoins d'infrastructures, d'institutions publiques, d'entreprises établies qui peuvent travailler ensemble au sein de systèmes productifs avancés. Le concept d'écosystème a été défini par Moore (1993) comme "une communauté économique soutenue par l'interaction d'individus et d'organisations ». Un tel écosystème se comprend donc comme un ensemble d'acteurs interdépendants au sein d'une même aire géographique qui ont une influence sur la création et même la trajectoire de l'ensemble des acteurs, sur le développement macroéconomique global de toute une région, voire potentiellement sur l'économie toute entière. (Spilling, 1996; lansiti and Levien, 2004 Prevezzer, 2001; Shepherd, 1987; Florida and Kenney, 1988).

Un processus cyclique peut alors se mettre en place, attirants d'autres acteurs, investisseurs, capital-risque), conduisant ainsi é l'établissement de start- up encore plus performantes. (Malecki, 1997).

Isenberg (2011) propose cette modélisation de l'écosystème entrepreneurial:



L'écosystème entrepreneurial est donc composé de six éléments ou domaines en interaction (politique, finance, marchés, culture, capital humain, soutiens), chacun incluant des sous-éléments, qui, au sein d'une région géographique, qui ont une influence sur la formation et la trajectoire des entrepreneurs et des entreprises.

Chaque écosystème entrepreneurial est unique, mais tous peuvent être décrits à l'aide de ce modèle. Parmi les principaux éléments de l'écosystème entrepreneurial performant, on peut mentionner :

- Des leaders publics, qui vont promouvoir l'entrepreneuriat et les entrepreneurs
- Des gouvernements, qui ont comme mission de mettre en place des institutions en lien avec l'entrepreneuriat, telles que des instituts de recherche, des relations internationales, et aussi d'atténuer les barrières législatives à l'entrepreneuriat.
- Une culture qui tolère l'erreur, l'échec, qui valorise la prise de risque et la contradiction, qui considère l'entrepreneuriat comme un choix de vie respectable
- Des success stories qui puissent servir de modèle à des jeunes ou à des potentiels entrepreneurs
- Des personnes compétentes, expérimentées, qui ont créé des organisations, des structures, qui ont une expérience dans la direction ou le conseil
- Du capital, en tant que capital de départ pour les entreprises, mais aussi du capital immatériel, conseils et contacts
- Des associations d'industriels, des groupes d'influence qui vont mettre en contact et en réseau les entrepreneurs
- Des écoles, des universités, un système éducatif, afin d'enseigner l'entrepreneuriat, mais aussi qui favoriseront la création de start-up
- Des infrastructures, transport et communication
- Une situation géographique, qui concentre des entreprises à haut potentiel ou à forte croissance, proche des universités et centres de formation, des fournisseurs, des bureaux de consultants et d'associations professionnelles
- Des professionnels orientés entreprises, juristes, comptables, spécialistes du marché et techniciens,
- Des clients potentiels, qui pourront donner leur opinion sur les nouveaux produits ou services
- ...

Cette thématique encourage à s'intéresser au phénomène entrepreneurial sous ses différents aspects et dans son contexte.

Bien entendu, les chercheurs pourront aussi proposer des contributions ne s'inscrivant pas directement dans cette liste.

Bibliographie indicative

Voir aussi la Revue française de gestion N° 222, 2012/3 consacrée aux écosystèmes d'affaires

Cohen B. 2006. Sustainable valley entrepreneurial ecosystems. *Business Strategy and the Environment* 15: 1–69 (January/February), 1–14. Florida R., & Kenney M. (1988). Venture capital and high-technology entrepreneurship. *Journal of Business Venturing* 3(4): 301–319.

Iansiti M., & Levien R. (2004). Strategy as ecology. *Harvard Business Review*, 82 (3), 68–79.

Isenberg, D. (2009). How to start an entrepreneurial revolution. *Harvard Business Review* 88(6),40-50

Isenberg, D. (2011). The Entrepreneurship Ecosystem Strategy as a New Paradigm for Economic Policy: Principles for Cultivating Entrepreneurship. Retrieved June 12, 2011, from <http://entrepreneurial-revolution.com/wp-content/uploads/2011/06/The-entrepreneurshipecosystem-strategy-for-economic-growth-policy.pdf>

Malecki EJ. 1997. Entrepreneurs, networks, and economic development. *Advances in Entrepreneurship, Firm Emergence, and Growth* 3: 57–118.

Moore, J.F. (1993). Predators and prey: new ecology of competition. *Harvard Business Review*, May-June: 75-86.

Prevezer M. (2001). Ingredients in the early development of the U.S. biotechnology industry. *Small Business Economics*, 17(1),17–29.

Shepherd, J. (1987). Manufacturing in Britain: industrial support policies. *National Institute of Economic Review* 122: 59–71.

Spilling, O.R. (1996). The entrepreneurial system: on entrepreneurship in the context of a megaevent. *Journal of Business Research* 36(1): 91–103.

Van de Ven, A.H. (1993). *The development of an infrastructure for entrepreneurship*. *Journal of Business Venturing* 8: 211

CALENDRIER

Soumissions ouvertes sur le site www.aei2013.ch

- Propositions de tables rondes : 15 avril 2013
- Communications complètes : 1er avril 2013
- Retour aux auteurs : 1er juillet 2013
- Communications révisées : 15 septembre 2013
- Programme du Congrès : 1er octobre 2013 (première version)
- Participation au consortium doctoral : 1er juin 2013
- Dates du congrès : 22, 23, 24, 25 octobre 2013

TYPES DE SOUMISSIONS et INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Communications complètes et écrits à destination des publics de professionnels : délai au 1er avril 2013

*Soucieuse de la valorisation des travaux de recherche, l'équipe du congrès 2013 souhaite favoriser la soumission **d'articles écrits à destination des publics de professionnels**. A cette fin, à côté d'articles destinés à la communauté des chercheurs, la possibilité sera ouverte de soumettre des articles pour la revue *Entreprendre & Innover*, qui est une "revue de vulgarisation de haut niveau dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'innovation" dont la vocation est de faire dialoguer les praticiens et les chercheurs afin de repérer les questionnements et les tendances actuelles les plus pointus.*

Les communications, **écrites en français ou anglais**, doivent être présentées :

- En format Microsoft Word sur papier A4 ou letter ;
- Tenir si possible en 15/20 pages incluant les schémas et tableaux et bibliographie ;
 - Interligne 1,5 incluant les notes bibliographiques (en interligne simple) ;
 - Police: Times New Roman, corps 12 points;
 - Titres et sous-titres en caractère gras, numérotés sous la forme 1, 1.1 et 1.1.1. ; Numérotation des pages se fait au centre et en bas de page ;
 - Marges haute, basse, droite et gauche sont de 2,5 cm (1 pouce) ;
 - Références bibliographiques sont rappelées en fin de document ;
 - Les noms des auteurs référencés dans le corps du texte sont mis entre parenthèses et suivis de l'année d'édition ;
- Des résumés d'une page maximum figurent en tête des communications finales. Ils résument la problématique.

Souci de confidentialité

Les auteurs sont invités à assurer scrupuleusement leur anonymat, en fournissant une version où, notamment, les références citées ne permettent pas de les identifier ;

La première page rappelle le titre, les noms, statuts et coordonnées complètes des auteurs et un résumé de la communication. La seconde reprend les mêmes éléments à l'exception des noms, statuts et coordonnées des auteurs (respect du processus d'évaluation anonyme). Les pages suivantes, dont la première porte le numéro 1, présentent la communication.

Nouveau : « papiers courts » destinés aux sessions interactives : délai au 1er avril 2013

Mode de fonctionnement : Il s'agit de faire échanger chercheurs confirmés et jeunes chercheurs sur leurs textes. Le format retenu est ici interactif, chaque session étant composée de cinq auteurs et d'un animateur, chercheur confirmé chargé d'animer l'échange. Chaque auteur - qui a pris connaissance des autres textes à l'avance - présente son texte rapidement (en 5 minutes : question de recherche/question empirique, problématique, littérature, méthodologie, éléments empiriques, résultats, discussion), avant d'échanger avec les autres participants, pour affiner son projet.

Format : le même que pour les communications. Les « papiers courts » devraient compter entre 3 et 5 pages.

Etudes de cas et notes pédagogiques: délai au 1er avril 2013

Fidèle à sa tradition, le 8ème Congrès fera une place aux pratiques pédagogiques en entrepreneuriat et aux transferts d'expériences pédagogiques. Les **cas et notes pédagogiques**, écrits en français ou anglais, doivent respecter la ligne éditoriale de la Revue des Cas en Gestion (<http://www.revuecasgestion.com/soumi2.htm>). Ils portent sur des cas empiriques non fictifs, et doivent mentionner explicitement le nom de l'entreprise. Seuls les noms des protagonistes peuvent être changés dans le cas où la confidentialité l'exigerait.

Des communications et des cas (accompagnés de leur note pédagogique ou guide d'animation) portant sur la pédagogie entrepreneuriale peuvent ainsi être soumis à évaluation.

Propositions de tables rondes : délai au 15 avril 2013

Les propositions de tables rondes peuvent porter sur tout thème lié à l'entrepreneuriat et/ou à l'innovation, et être (ou non) en relation avec le thème général du congrès.

Format : La proposition de table ronde, d'un format de 5 à 10 pages, devra comporter (1) un titre et la présentation du thème général et de ses enjeux théoriques et/ou pratiques, (2) la liste des participants (avec un maximum de 6), et leur note biographique, ainsi (3) qu'une proposition de déroulement de la table ronde.

Mode de fonctionnement : La durée des tables rondes étant de 1h30, le déroulement doit permettre au maximum 1h de présentation, afin de laisser le temps aux discussions avec l'auditoire.

Présentations au tutorat doctoral : délai au 1er juin 2013

L'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation, association d'enseignement et de recherche spécialisée dans le champ de l'entrepreneuriat, invite les doctorants francophones engagés dans des travaux relevant de ce domaine à participer au tutorat doctoral qu'elle organise, dans le cadre de son 8ème congrès, le mardi 22 octobre 2013 à Fribourg, sous la responsabilité des professeurs Alain Fayolle, EM Lyon Business School et Didier Chabaud, UAPV - Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

Mode de fonctionnement : L'objectif de ce tutorat est de permettre à des doctorants de présenter l'état d'avancement de leurs travaux à des enseignants-chercheurs francophones reconnus et de recevoir les suggestions et recommandations de ces derniers. Chaque doctorant dont la proposition de communication aura été retenue disposera de 20 minutes pour sa présentation, qui seront suivies d'un échange d'environ 20 à 30 minutes avec les membres du jury.

Format : Les doctorants souhaitant participer à ce tutorat doctoral doivent envoyer, avant le 1er juin 2013, un document de 10 à 20 pages maximum incluant les références, celles-ci devant être présentées selon les règles habituelles des documents scientifiques. La police est le Times 12 et le texte doit être à interligne 1,5.

Ce texte doit adopter la structure suivante :

- une section présentant et justifiant la question de recherche ;
- une section amenant le cadre théorique ou conceptuel qui est censé devoir guider la recherche ;
- une section présentant la perspective de recherche et les choix méthodologiques retenus pour traiter, au mieux, la question de recherche ;
- Le texte doit se terminer par une conclusion faisant ressortir l'état d'avancement des travaux et donnant un calendrier prévisionnel pour la suite des opérations.

Il est recommandé d'accorder une attention particulière à la problématique de recherche à laquelle s'intéresse le candidat, la pertinence qu'elle revêt pour le domaine de recherche et comment le candidat entend y apporter une solution ou des éléments de réponse originaux.

Sur la première page du document doivent figurer les informations suivantes : nom et prénom du doctorant, université et laboratoire de rattachement, nom du directeur de thèse, intitulé de la thèse et date de première inscription.

Seuls les auteurs inscrits et présents au Congrès verront leur papier figurer dans les Actes numériques du congrès.

VALORISATION

En cas d'accord des auteurs, les meilleures communications seront envoyées pour sélection à plusieurs revues :

La « **Revue de l'Entrepreneuriat** » sélectionnera les meilleures communications traitant du thème du congrès pour une publication dans un numéro spécial sur le thème de l'écosystème entrepreneurial.

La revue « **International Journal of Entrepreneurial Venturing** » (ISSN 1742-5360) sélectionnera parmi les meilleures communications en anglais quelques articles pour un numéro spécial « Académie de l'entrepreneuriat 2013 ».

La revue « **Entreprendre & Innover** » sélectionnera pour publication des articles écrits à destination des publics de professionnels ou susceptibles d'intéresser les praticiens de l'entrepreneuriat.

PRIX ET DISTINCTIONS

Les meilleures communications, sélectionnées par le Comité scientifique, seront récompensées par un prix.